

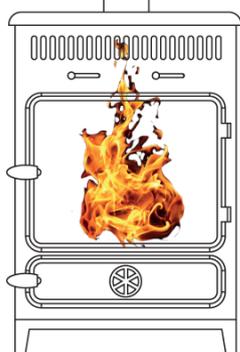
Le projet Fonds Air Bois vous permet de bénéficier d'une aide financière de 600 à 1600 € pour remplacer votre ancien appareil de chauffage au bois

Le chauffage au bois est à l'origine d'une pollution de l'air importante sur le territoire de l'Eurométropole. Il s'agit notamment de la principale source de particules fines.

L'utilisation d'un appareil performant (flamme verte 7 étoiles) associée à l'adoption de bonnes pratiques (qualité du bois, entretien de l'appareil, technique d'allumage, ...) vous permet de réduire significativement les émissions de polluants tout en améliorant votre confort et en vous faisant faire des économies.

Pour vous aider à remplacer votre installation, l'Eurométropole de Strasbourg, avec le soutien de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), vous propose une prime financière de 600 à 1600 €.

Pour plus d'information sur l'aide financière ainsi que sur les bonnes pratiques vous pouvez consulter le site internet <https://chauffageauboiss.strasbourg.eu/>



êtes-vous de bon poêle ?

Trop ancien, mal utilisé, votre chauffage au bois pollue...

52% des émissions de particules fines dans l'Eurométropole sont dues au chauffage au bois.

- Votre chauffage au bois est-il encore adapté et performant ?
- Comment polluer moins et économiser plus ?
- Connaissez-vous les bonnes pratiques ?

aide financière
jusqu'à 1600€
pour changer votre
chauffage au bois